



Politiques d'austérité, mépris des fonctionnaires : STOP ! Mobilisation le 5 décembre!

Le gouvernement Barnier confirme dans son projet de budget la politique mise en oeuvre par Macron et ses gouvernements successifs: austérité budgétaire, moins de politiques publiques, moins de services publics, dégradation organisée des conditions de vie des agents publics. Le ministre de la fonction publique Kasbarian multiplie quant à lui les provocations anti-fonctionnaires.

Par ailleurs les coupes annoncées dans les budgets vont de nouveau mettre en difficulté les services publics et collectivités, pour financer les allègements fiscaux des grandes entreprises.

Dans un tel contexte, la CGT appelle à une journée de manifestations et de grève sur l'ensemble du territoire le 5 décembre 2024.

État des lieux des menaces proférées à l'encontre de la fonction publique territoriale, des agents et des usagers :

EMPLOI

- 100 000 postes menacés dans les 450 plus grosses collectivités, cela prétendument pour contribuer à « réduire les déficits publics », soit 4,2 milliards d'euros de masse salariale des fonctionnaires territoriaux en moins.
- Multiplication des mises en retraite pour invalidité, sans la moindre recherche ou volonté de reclassement. Cela concerne 8 000 à 10 000 agent·es chaque année dans toute la France.

RÉMUNÉRATION

- Nouveau gel du point d'indice, qui va aggraver encore plus l'écart entre l'inflation et l'évolution de la rémunération des agents.
- Mépris des bas salaires, avec une augmentation de 6 centimes d'euro pour 230 000 fonctionnaires afin qu'ils ne passent pas sous le niveau du SMIC.
- Suppression de la GIPA (Garantie individuelle du pouvoir d'achat), indemnité versée aux nombreux agents

publics dont le traitement progresse moins vite que la hausse des prix. Cela concerne 143 000 territoriaux en 2023, en nette augmentation tous les ans en raison de la hausse de l'inflation.

SANTÉ

- « Lutte contre l'absentéisme » avec la volonté de nous imposer 3 jours de carence puis un traitement équivalent à 90 % du salaire pour toute la suite de l'arrêt maladie ! Il s'agit d'une attaque majeure contre le Statut. Parmi les prétextes, celui de l'équité avec les salariés du privé... dont pourtant 70 % sont couverts avec un taux de remplacement à 100 % dans leurs accords d'entreprise.

RETRAITE

- Aggravation des menaces contre la CNRACL, le régime particulier des fonctionnaires territoriaux et hospitaliers et contre l'IRCANTEC, caisse de retraite des non-titulaires de la Fonction publique. Pour la CNRACL, un déficit est créé de toutes pièces en organisant sciemment la diminution du nombre de cotisants, notamment avec la généralisation du recrutement de contractuels et la multiplication des contrats à moins de 28 heures par semaine. Pour l'IRCANTEC, il est inacceptable que les réserves issues des cotisations des salariés alimentent le jeu boursier et participent à l'aggravation de la crise.

NOUS NE SOMMES PAS DUPES !

En poussant les salariés du privé et les fonctionnaires à s'opposer, le gouvernement tente d'instrumentaliser la colère qui monte contre sa politique et de poser en boucs émissaires les fonctionnaires territoriaux ! Alors que la réforme des retraites de Macron nous impose deux ans de travail en plus, la sanction financière est la réponse apportée à l'agent·e « coupable » d'être malade.

Mais la réalité de l'absentéisme est tout autre, et ses causes sont diverses.

Il s'agit généralement :

- des conséquences du surmenage lié aux conditions de travail toujours plus dégradées ;
- des sous-effectifs chroniques qui viennent aggraver des situations de travail d'ores et déjà inacceptables ;
- de la non-reconnaissance de la pénibilité ;
- des managements déviants en raison des promesses

électorales en totale contradiction avec les moyens alloués pour y parvenir ;

- de la disparition généralisée de la médecine du travail, de la suppression des outils et moyens de prévention par la suppression des CHSCT, de la non-déclaration des accidents de service, etc.

Il faut cesser d'alimenter les idées reçues sur les arrêts « de complaisance » ! C'est bien un médecin qui décide de nous mettre en arrêt quand il constate « cliniquement » que nous ne sommes pas en état d'assurer nos missions. La menace du gouvernement de « lever » le secret médical est une grave attaque contre notre droit le plus intime.

NON les fonctionnaires territoriaux et les usagers n'ont pas à assumer les politiques de destruction des services publics au profit du fric à tout prix.

D'autres solutions sont possibles !

Une répartition plus juste et nécessaire des richesses produites vers le travail et non le capital permettra la relance économique et le renforcement des moyens pour les services publics.

Le recul des droits de 6 millions d'agents de la Fonction publique ne fera rien gagner aux travailleurs du privé et au contraire servira de tremplin pour asservir toujours un peu plus le monde du travail dans son ensemble ! Nivelier par le haut et permettre ainsi à chaque salariée de ne pas avoir à supporter financièrement les conséquences sur sa santé des mauvaises conditions de travail est possible !

OUI la suppression de TOUS les jours de carence doit être mise en œuvre.

Aujourd'hui, ce qui nous est opposé va bien au-delà de la tentative de stigmatisation organisée par ce gouvernement de tartuffes. Il s'agit ni plus ni moins d'un projet de société qui nous est opposé ! Une société dans laquelle l'individualisme

et les inégalités seront les seules certitudes des générations à venir. Allons-nous les laisser faire ou la volonté collective d'organiser la lutte ENSEMBLE sera le choix fait par les agents, les salariés et les usagers !

C'est dans ce contexte de destruction massive de nos droits que la fédération CGT des services publics réaffirme ses revendications :

- abrogation de la réforme des retraites de 2023 ;
- abrogation de la loi dite de Transformation de la Fonction publique ;
- abandon ferme et définitif du projet de loi Guérini ;
- 10 % d'augmentation du point d'indice immédiatement comme mesure d'urgence et passage du point à un montant de 6 euros ;
- des effectifs renforcés pour permettre la bonne mise en œuvre des missions de services publics.

OUI plus que jamais, cette politique tournée contre les fonctionnaires et les services publics doit cesser ! Il en va de l'intérêt des usagers, des salariés, des fonctionnaires !

Afin d'entamer le processus d'élévation du rapport de force nécessaire pour s'opposer à ces mesures, et gagner sur nos revendications, la CGT et l'intersyndicale des services publics propose de faire du 5 décembre un temps fort de mobilisation en territoire.

LE 5 DECEMBRE, PAR LA GRÈVE, LES RASSEMBLEMENTS, LES INITIATIVES QUI SERONT PRISES LOCALEMENT, ENGAGEONS NOS LUTTES. DISCUTONS-EN ENTRE COLLÈGUES.



LA DESTRUCTION DES SERVICES PUBLICS TERRITORIAUX DOIT CESSER !

**Manifestations jeudi 5 décembre :
LILLE 14h30 Porte de Paris
AMIENS 14h maison de la Culture**